

Mémo des parents

2017-2018



Renseignements utiles

- **Coordonnées de l'établissement :**
téléphone 02
mail
site internet
identifiant
- **Personnels de santé et sociaux**
-
-
- **Professeur principal**
-
-
- **Représentants des parents d'élèves de la classe**
-
-

Vacances scolaires

dans l'académie de Rennes • Zone B

- Rentrée : 4 septembre 2017
- Vacances de la Toussaint :
21 octobre 2017 au 6 novembre 2017
- Vacances de Noël :
23 décembre 2017 au 8 janvier 2018
- Vacances d'hiver :
24 février 2018 au 12 mars 2018
- Vacances de printemps
21 avril 2018 au 7 mai 2018
- Vacances d'été : 7 juillet 2018

Le départ en vacances a lieu après la classe,
la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Alcool, tabac, autres drogues : LES PARENTS ONT DES COMPÉTENCES

Vos compétences vont développer celles de vos enfants.

Ces aptitudes les aideront à faire face aux premières sollicitations.

Prendre le temps d'échanger / COMMUNIQUER SUR SES ÉMOTIONS RÉCIPROQUEMENT

Établir des règles peu nombreuses mais claires

Encourager, féliciter, valoriser

L'aider à prendre des décisions / Fixer des objectifs réalisables

Être présent de manière chaleureuse

Accepter le "Non", être à l'écoute



"Être parent, c'est..."

Que faire ?

Dialoguez avec votre enfant ; essayez de comprendre ce qui se passe.

Ne restez pas seul des structures sont à votre écoute

À qui et où s'adresser ?

CSAPA -> Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

Évaluation et prise en charge des personnes en difficultés avec l'alcool, le tabac, le cannabis et les autres drogues, consultations gratuites, anonymat possible.

- > DINAN - 02 96 87 91 33
33 Bd de l'Europe
- > GUINGAMP - 02 96 44 57 56 ou 58 52
Rue de l'Armor - Centre Hospitalier
Service de médecine interne
- > LAMBALLE - 02 96 60 80 69
48 Bis rue Dr. Lavergne
- > LANNION - 02 96 46 58 20
16 avenue du Général de Gaulle
- > LOUDÉAC - 02 96 66 83 85
CMP5 32 rue de la chéze
- > PAIMPOL - 02 96 55 64 17
Centre Hospitalier - Chemin de Malabry
- > ROSTRENEH - 02 96 57 40 65
35 rue Olivier Perrin
- > SAINT-BRIEUC - 02 96 60 80 69
76, rue de Quintin

ACCUEIL, BILAN, SOIN



Points Accueil Écoute Jeunes -> PAEJ

Pour les jeunes et leur famille à la recherche d'une information ou confrontés à des difficultés. Espace anonyme, gratuit et confidentiel

- > GUINGAMP -> Cap Jeunes 02 96 40 07 27 sur rendez-vous
2 Bd Mendès France • lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 18h
- > LAMBALLE -> "Le lieu dit" 06 77 40 32 23
13 rue St Jean Lannion, sur rendez-vous
- > LANNION -> Pass'age 02 96 37 74 60
17 rue Joseph Morand
ouvert du mercredi au vendredi
- > PAIMPOL -> «Le Lieu-dit» 02 69 55 37 41
4 rue St Vincent • lundi, mercredi, sur rendez-vous
- > QUINTIN -> Centre social 06 77 40 32 23
rue du Maréchal Leclerc • mardi tous les 15 jours 13h à 16h
- > ROSTRENEH -> Oxyjeunes
02 98 99 41 86 ou 06 33 50 94 08
13 rue Abbé Gibbert • lundi et vendredi 9h à 12h30 14h à 18h
- > SAINT-BRIEUC -> Le Lieu-Dit 02 96 61 16 48
16 rue de Gouëdic • mercredi et vendredi
9h30 à 12h30 13h30 à 19h, avec ou sans RDV
- > TRÉGUIER -> «Le pass'age» 02 96 23 24 71
Maison du service public 2 rue Pasteur
vendredi tous les 15 jours

ACCUEIL ÉCOUTE JEUNE, ENTOURAGE

Autres structures d'aide dans les Côtes d'Armor

- PAIMPOL
Paimpol CAP centre d'accueil à la Parentalité
02 96 55 08 23 -2 rue Bécot
- SAINT-BRIEUC
CMPP -> Centre Médico Psycho Pédagogique
Lieu d'écoute, de consultation et de soins
pour les jeunes de 8 à 20 ans en difficulté,
voire en souffrance psychique.
02 96 68 18 85 - 10, rue des Capucins
- CAP -> Centre d'Accueil à la Parentalité
02 96 60 48 90 - 36 rue Mathurin Meheust

ACCUEIL, ÉCOUTE, SOUTIEN

En cas de besoin, n'hésitez pas à en parler avec votre médecin, ou avec les personnels de santé et sociaux de l'éducation nationale.

Contactes nationaux

- > Drogues Info Service
0 800 23 13 13 - Gratuité depuis un poste fixe
01 70 23 13 13 - coût d'un appel ordinaire
- > Ecoute Cannabis
09 80 980 940
- > Tabac Info Service
39 89

Quelques chiffres*

ALCOOL

En Bretagne, 54% des jeunes de 3^{ème} déclarent avoir consommé de l'alcool au cours du dernier mois dont 4% de façon régulière. En France à 16-17 ans, 3 sur 4 ont déjà expérimenté une ivresse.

TABAC

L'âge moyen à l'entrée dans le tabagisme quotidien est de 14 ans et 6 mois. La plupart des consommateurs de cannabis ont été ou sont des consommateurs de tabac. Le-cigarettage : la vente en France est interdite aux moins de 18 ans.

CANNABIS

1 jeune breton sur 4 a déjà expérimenté le cannabis. La proportion est doublée entre la 3^{ème} et la 2^{ème}. Cette expérimentation est en recrudescence et l'usage régulier concerne 15% des jeunes de 15 ans sans différence entre les sexes.

AUTRES PRODUITS

Une minorité de jeunes bretons déclare avoir déjà expérimenté une autre drogue que le cannabis. Une vigilance doit être apportée à tout usage détourné d'un produit et principalement des médicaments.

RÉSEAUX SOCIAUX ET JEUX EN LIGNE

Les jeux vidéo sont une activité principalement masculine (1 h/jour en semaine). Les réseaux sociaux sont une activité plus féminine (1.30h/jour en semaine et 2h le WE). Les conséquences d'une addiction aux jeux en lignes et réseaux sociaux sont financières, sociales (isolement), sanitaires (manque de sommeil) et scolaires (décrochages)...

Harcèlement en milieu scolaire

Le harcèlement en milieu scolaire, moins visible que les violences paroxystiques, comme les bagarres, les atteintes aux personnes ou bien les intrusions, dégrade, de manière insidieuse et durable, le climat scolaire au sein des écoles et des établissements.

Il se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Le harcèlement se déroule toujours hors de la vue des adultes, d'où la difficulté à le repérer.*

Les 3 caractéristiques du harcèlement :

La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un individu face à une personne ou à un groupe.
La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus faible et dans la difficulté pour se défendre.

Les conséquences

Les conséquences du harcèlement en milieu scolaire peuvent être graves et multiples :
 - Le décrochage scolaire voire une déscolarisation (des études montrent que la peur des agressions expliqueraient 25% de l'absentéisme des collégiens et lycéens).
 - La désocialisation, une difficulté à aller vers les autres et développement de conduites d'évitement.
 - La somatisation (maux de tête, de ventre, perte d'appétit, énurésie, maladies...)
 - De l'anxiété, des symptômes de dépression, des conduites autodestructrices, voire suicidaires.
 Outre les effets à court terme, le harcèlement peut avoir des conséquences importantes sur le développement psychologique et social de l'enfant et de l'adolescent : sentiment de honte, perte d'estime de soi. S'ils ne sont pas pris en compte, ces effets peuvent se prolonger à l'âge adulte.

Les consommations des substances psychoactives licites et illicites peuvent favoriser ou amplifier des situations de harcèlement (par exemple la diffusion de photos sur les réseaux sociaux...).

Quelques Conseils :

Etre attentif au changement de comportement du jeune. Dans la plupart des cas les enfants victimes se taisent. Il est nécessaire d'instaurer une relation de confiance, montrer de l'empathie. Ne pas hésiter à aborder le problème avec l'enfant. Ne pas essayer de régler le problème en allant voir le jeune ou ses parents.

Face à un enfant qui harcèle les autres : Comment réagir ?

Qui est l'enfant harcelé ? : Différents types d'enfants :
 - le harcelé tout puissant : arrogant
 - l'enfant "blessé" lui-même
 - le harcelé /harceleur : "Celui qui a été un jour harcelé et qui fait subir aux autres les souffrances qu'il a autrefois éprouvées"
 - le harcelé suiveur
 - le harcelé "bêta"
 Dans cette situation il faut l'aider à assumer ses actes et les sanctions.
Ne pas rester seul : S'entourer des professionnels de l'établissement (chef d'établissement, CPE, AS, médecin, infirmier...)



Alcool, tabac, drogue... des spécialistes à votre écoute.

Coordonnées à l'intérieur